

Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 1 décembre 2020

Le mardi 1 décembre deux mille vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, devait se réunir en session ordinaire à la mairie. En raison des mesures gouvernementales concernant la lutte contre le Covid 19, la réunion se tient à la salle Testelin, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : 24 novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Marc Houzet, Charles Autreaux, Thierry Guyonnet, Mehdi Hamida, Jean-Marie Lalou, Hélène Delcroix, Stéphanie Moreaux, Francine Van Herenthals, Régis Rocquet, Edith Glasse.

Absent :

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu de la réunion du 22/10/2020.
- 2) Délibération :
 - Modification des limites territoriales Jolimetz – Potelle,
 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord dans le cadre du plan de relance – opération « Villages et Bourgs »,
 - Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au conseil d'administration de i-nord.
 - Bulletin municipal
- 3) Questions diverses et tour de table.

1) Validation du compte-rendu de la réunion du 22/10/2020.

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 octobre 2020.

Le compte-rendu est validé.

2) Délibération :

- **Modification des limites territoriales Jolimetz – Potelle.**

Monsieur le Maire expose que la commune de Potelle souhaite aménager un cimetière jouxtant le notre (le cimetière de Jolimetz est situé à l'extrémité de notre territoire communal. Il est situé de fait à proximité du centre de Potelle). Pour permettre la création de ce nouveau cimetière entre le chemin qui mène à l'étang et notre cimetière actuel, il est demandé au conseil municipal de Jolimetz de rétrocéder cet espace à la commune de Potelle. Monsieur le Maire approuve cette réalisation sous réserve que nous puissions réaliser un échange car nous avons besoin de finaliser notre boucle pédestre non loin de l'ancienne ferme de l'Hôpital. Cet ancien bâtiment aujourd'hui restauré se trouve sur le territoire de la commune de Jolimetz. Pour s'y rendre, il faut emprunter des voies situées sur la commune de Potelle. Il est proposé au conseil municipal d'approuver la demande effectuée par la commune de Potelle avec pour compensation une rétrocession de terrain permettant l'accès à la ferme de l'Hôpital. Monsieur le Maire présente un plan à l'assemblée (document en annexe). La proposition est soumise au conseil municipal.

Vote POUR à l'unanimité.

- **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord dans le cadre du plan de relance – opération « Villages et Bourgs »,**

Dans le cadre du plan de relance proposé par le Conseil Départemental du Nord, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de faire une demande pour le remplacement des appareils de chauffage à la salle polyvalente « Arthur André » et à la cantine scolaire « Salle Testelin ». Le montant des travaux envisagés s'élève à 16 683,08 euros TTC soit 13 086,82 euros HT. Il est proposé au conseil de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Nord au titre de l'opération « villages et bourgs » au taux maximum de 50 % soit 6 951,28 euros.

Vote à POUR l'unanimité.

- **Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au conseil d'administration de I-nord.**

Monsieur le Maire expose qu'il nous est demandé d'élire un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au conseil d'administration de i-nord (Ex-Agence Technique Départementale). Sont candidats : Didier Debrabant (titulaire), Marc Houzet (suppléant).

Vote POUR à l'unanimité.

- **Bulletin municipal**

Noël Delleaux présente la nouvelle mise en forme du journal communal, (articles à communiquer pour le 15 décembre).

3) Questions diverses et tour de table.

Didier Debrabant :

Monsieur le Maire informe le conseil :

- Une visite à Jolimetz de notre nouvelle Sous-Préfète est programmée le 18 janvier 2021 à 10 H 30.
- La plantation des arbres pour la première tranche de travaux de la RD33 est prévue la semaine prochaine.
- Informe l'assemblée que la CCPM a voté un montant de quinze mille euros au titre du fond de soutien communautaire pour les travaux de la rue du Pavé.
- Félicite Hélène Delcroix pour la réussite du marché bio.

Mireille Dupire :

- Souhaite que nous fassions une annonce sur le panneau électronique pour solliciter des dons dans le cadre du Téléthon (4-5 décembre).
- Sollicite les membres du conseil pour la distribution du colis des aînés (nés avant 1952) samedi 19 décembre (rendez-vous à 9 heures).
- Sollicite également la présence de quelques Conseillers disponibles pour la préparation des colis la veille, vendredi après-midi.
- Informe que les coquilles seront distribuées aux enfants de l'école le jeudi 17 décembre matin.

Hélène Delcroix :

- Informe que le marché bio reprendra au mois d'avril 2021

Edith Glasse :

- Constate que les automobilistes ne respectent pas la vitesse de 30 km/h, rue Coulon. Monsieur le Maire précise qu'en raison de la fermeture de la RD33 du restaurant au carrefour de l'Opéra, le flux de circulation passe par la rue Coulon. Des aménagements en élévation sur les zébras seront réalisés dès la réouverture de la RD33 prévue au mois de mars 2021. Ils sécuriseront les véhicules en stationnement sur la chaussée.

-

Marc Houzet :

- Indique que le curage des fossés a été réalisé par l'entreprise Cauchy sur 1400 mètres.
- A envoyé par mail à tous les conseillers un récapitulatif des travaux réalisés.
- Souhaite une réunion de la commission travaux dès la fin du confinement.
- Envisage de travailler sur la signalétique, l'aménagement du terrain le long de la salle du Temps Libre.
- Souhaite fixer des perspectives pour la réalisation du sentier conduisant à la ferme de l'Hôpital.
- Informe qu'une haie de charmille va être plantée en régie le long de la clôture réalisée pour l'agrandissement de la cour de l'école. Les charmilles ont été achetées au PNR Avesnois.
- Se pose la question pour les prochaines années d'installer des illuminations pour chaque rue du village à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Régis Rocquet :

- Demande si nous avons encore des cailloux en stock pour améliorer le bas-côté (trottoir) le long de la chaussée Brunehaut.
- Sollicite une aide de la commune au profit des entreprises en difficulté (crise sanitaire). Peut-on demander une exonération de la CFE ?

Thierry Guyonnet :

- Souhaite qu'une réflexion soit menée pour réaliser un plus grand nombre de places de stationnement dans le cadre de la réalisation de la seconde tranche de travaux de la rue du Pavé.
- Regrette que les voitures utilisent mal les places de stationnement (en herbe) réalisées sur la première moitié de la rue du Pavé et la rue Marce Poirrette.
- Demande si les enfants peuvent toujours donner leur ticket de cantine la veille pour le lendemain. Réponse positive, toutefois les parents sont invités dans la mesure du possible à programmer à la semaine les réservations (site communal).
- Constat que certains boîtiers « fibre » ont été posés sans être fermés ! Plusieurs conseillers regrettent des travaux réalisés sans finition.

Mehdi Hamida :

- Félicite Marc Houzet pour les travaux réalisés sur le territoire communal.
- S'inquiète de la sécurité des employés qui ne portent pas toujours leurs baudriers.

Fin de la réunion : 21 heures 30

Le Maire, Didier DEBRABANT

